Val-de-Marne (94) : 25 voitures brûlées et 18 interpellations dans la nuit du 13 juillet

15/07/2017 à 16h21
Si la nuit de jeudi à vendredi a été agitée dans le département, elle l'a été un peu moins que l'année dernière.

C'est toujours agité mais ça l'est un peu moins que les années précédentes. Dans la nuit du 13 au 14 juillet, 25 véhicules ont été incendiés dans le Val-de-Marne. Les policiers sont parvenus à interpeller 18 personnes. La même nuit en 2016, 61 individus avaient été arrêtés et 34 voitures avaient brûlé.

Barricades à Boissy. Vers 23 h 40, une cinquantaine de personnes ont édifié des barricades d'objets et de conteneurs poubelles dans la cité de la Haie-Griselle. Les pompiers ont été caillassés à leur arrivée. Quand les policiers sont intervenus, ils ont fait l'objet de tirs de mortiers. Les forces de l'ordre ont dû employer des moyens importants, notamment des grenades de désencerclement pour disperser les perturbateurs.

Le commissariat attaqué à Champigny. À minuit, le commissariat situé en plein cœur du Bois l'Abbé a fait l'objet de tirs de mortiers sur sa façade. Les policiers ont répliqué avec des grenades de désencerclement et le flash-ball longue portée. Par la suite, jusqu'à 3 h 30, plusieurs incidents ont éclaté avenue de la République. Six personnes ont été interpellées.

Cinq voitures brûlées à Vitry. Vers 21 h 30, le contrôle d'une dizaine de personnes avenue de la Commune-de-Paris a débouché

sur un tir de mortiers. Peu après 1 heure, rue Germain-Defresne, les fonctionnaires ont récupéré un sac rempli de projectiles dans des parties communes d’un immeuble. En repartant, les policiers ont été percutés par un deux-roues sans faire de blessé.

Tensions à Orly. Peu avant minuit, square Savorgnan-de-Brazza, des individus en possession de cocktails Molotov ont également tiré des mortiers vers les policiers. Une heure plus tard, au niveau de la place de la gare des Saules, les policiers ont été pris à partie alors qu’ils intervenaient sur un feu de poubelle. Là encore, des barricades ont été édifiées.

Le Parisien